



LIGUE RÉGIONALE D'Auvergne DE LA FEDERATION FRANCAISE DE TIR

Siège social: 19, rue Ledru Rollin 03000 Moulins
Association déclarée à la Préfecture du Clermont-Ferrand sous le N° 10952

FICHE D'ENGAGEMENTS

- CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS -

TOUR REGIONAL (Ecoles de Tir)

- CARABINE et PISTOLET -

Lieu et date: BRIOUDE, samedi 9 février 2019

6

CLUB : _____

Composition des équipes : 3 tireurs du même club, dont obligatoirement un(e) poussin(e), un(e) benjamin(e) et un(e) minime.

L'ordre de passage au pas de tir est imposé : en 1^{er} le tireur benjamin, en 2^{ème} le tireur poussin et en 3^{ème} le tireur minime.

A l'issue du match de qualification, seules les 4 premières équipes de chaque discipline participeront aux phases finales

Coordonnées du responsable du Club : Nom Prénom : _____ Adresse mail _____ Tel : _____	EQUIPE	ORDRE de PASSAGE	NOM PRENOM	N° LICENCE OBLIGATOIRE	CATEGORIE	Nombre de repas
	MATCH DE QUALIFICATION : Début des tirs à 10 H DUREE : 2 Heures (de 10 h à 12 h) 20 coups par tireur successivement au même poste de tir FINALE : Début à 12 h 30 (pour les clubs qualifiés)	CARABINE	Capitaine			
1					BG ou BF	
2					PG ou PF	
3					MG ou MF	
	PISTOLET	Capitaine				
		1			BG ou BF	
		2			PG ou PF	
		3			MG ou MF	

YF - 8/10/2007

DEBUT DES TIRS : 10 heures

Possibilité de repas sur place à midi (15€/personne). Réservation et règlement obligatoire avant la compétition.

MONTANT DES ENGAGEMENTS : 18 euros par équipe

Total engagements : 18 € X = €uros

Chèques à l'ordre de : T.S. Brioude (A joindre à la fiche d'engagements)

Fiche d'engagements à retourner dûment complétée à :

Avant le 26 janvier 2019

M. COLINET Eric
31, chemin des vioux
63430 Pont-du-Château
Tel : 06.67.86.41.93.
ricou.colinet@sfr.fr